

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01319
Numéro SIREN : 484 299 854
Nom ou dénomination : 3 C.D.B. AGENCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2023 sous le numéro de dépôt 1489

3 C.D.B. AGENCEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros

Siège social : 7 rue des clos 77100 MEAUX

484 299 854 RCS MEAUX

(*ci-après la « Société »*)

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 2 FEVRIER 2023

LA PRESIDENTE ET ASSOCIEE UNIQUE :

- **La société FEL INVESTISSEMENTS,**

Société par actions simplifiée au capital de 1.294.000 €,

Ayant son siège social à CAPINGHEM (59160), Bâtiment Guilaur (2^{ème} Etage) rue de la Zamin,

Immatriculée auprès du R.C.S. de LILLE METROPOLE sous le n° 316 112 333

Représentée par Monsieur Louis BEAUDEUX, son Président.

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Rapport du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ;
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus au Président ;
- Mention des conventions relevant de l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Rémunération allouée au Président au titre de l'exercice 2022 ;
- Examen du mandat des commissaires aux compte titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La suite omise comme inutile jusqu'à....

CINQUIEME DECISION – EXAMEN DES MANDATS DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

L'associée unique, constate que les mandats du commissaire aux comptes titulaire, la société SEC Laurent Baudoin et Ass. et du commissaire aux comptes suppléant Monsieur Aldo FRANCESCHI prennent fin à l'occasion des présentes décisions.

L'associée unique décide de renouveler, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028, le mandat de :

- La Société « SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE LAURENT BAUDOIN ET ASSOCIES »
Domiciliée 92 rue Raoul Briquet - 62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS - 450 407 895 RCS ARRAS

Par ailleurs, l'associée unique prend acte qu'en vertu de la loi « Sapin 2 » (loi 2016-1691 du 9 décembre 2016), l'obligation de désigner un commissaire aux comptes suppléant ne subsiste que lorsque le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle. En conséquence, l'assemblée générale n'est pas tenue de renouveler le mandat de du commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Aldo FRANCESCHI.

SIXIEME DECISION - POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

*
* *

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

L'ASSOCIEE UNIQUE ET PRESIDENTE,
La société FEL INVESTISSEMENTS
Représentée par Louis BEAUDEUX

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke and a small flourish.